



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

passation

Question écrite n° 117528

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la possibilité pour les associations « loi 1901 » de présenter leur candidature à un marché public. En effet, il semblerait qu'un projet de modification du code des marchés publics ait pour objet d'exclure celles-ci des procédures d'appel d'offres. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117528

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1176